

Les incendies en Californie : le réchauffement climatique a bon dos !

Tout d'abord, peut-on ne pas oublier le désastre humain de plus de 25 personnes décédées dans cette catastrophe ? Sans compter les dégâts immobiliers, quelle que soit la catégorie sociale des concernés, que d'aucuns voudraient classer parmi les privilégiés, alors que ce sont des victimes ! Qu'il soit riche ou pauvre, un être humain ne peut être jugé que s'il porte atteinte à la société à laquelle il appartient.

Je serai bref (pour une fois !) dans cet article.

Faisant suite à de précédents articles sur les [incendies en France](#)¹ (billets 22 & 30), [en Australie](#)² (billet 23), où bien évidemment le RCD climatique³ était pour les médias l'irréfragable cause, un regard attentif et réaliste éloigne bien vite cet argumentaire.

Revenons à Los Angeles, la cité des Anges qui se sont quelque peu brûlés les ailes ! Et donnons tout d'abord les facteurs naturels qui contribuent au déclenchement des feux majeur :

- la sécheresse,
- le vent,
- la combustibilité potentielle de la végétation,
- la foudre.

Ces facteurs naturels peuvent être péjorés par l'action anthropique : l'imperméabilisation des sols, la création de fossés hors zones urbanisées, augmente le facteur sécheresse, l'introduction d'espèces végétales combustibles celui de la combustibilité ...

Notre société apprend à contrôler ces facteurs, sachant qu'en son sein, on peut y trouver des pyromanes, ce qui est très souvent le cas lors des feux majeurs ... le feu attire les incendiaires, pour des raisons ressortant de la psychologie et/ou de la cupidité (jalouse, règlements de compte, intérêts financiers pour récupérer des espaces boisés ou naturels, ou tout simplement pyromanie ...)

Vouloir contrôler le feu, c'est anticiper, et mettre en place des dispositifs et une stratégie de prévention, parallèlement aux moyens de lutte. Et c'est là que le bât blesse !

Toutes les conditions sont réunies en Californie pour assister à une permanence des feux majeurs ; voyons cela brièvement, en s'appuyant sur les [conclusions de Patrick Brown](#)⁴, un spécialiste américain des feux de forêt.

La prévention :

- l'augmentation des températures conduit bien évidemment à un assèchement accru de la couverture végétale. Or, pour limiter le risque, le débroussaillage et la création de pare-feu et de voies d'accès sont des solutions basiques, qui, hélas n'ont pas été mises en œuvre en Californie pour des [raisons écologiques](#)⁵ : c'est quelque peu comparable à ce qui s'est produit en Gironde en 2022 (voir l'article déjà cité).
- Le résidentiel est installé au sein de boisements, et la « nature » est invitée au sein des lotissements, avec des arbres, des végétaux potentiellement combustibles ; la majorité des maisons est à ossature bois. Les pare-feu sont absents autour des zones loties, et il n'existe pas de réglementation imposant le débroussaillage autour des propriétés bordant un forêt ou des peuplements végétaux. Une bombe à retardement !

La lutte :

Les pompiers californiens souffrent d'un manque de personnels, à tel point qu'ils ont recours à des auxiliaires issus du milieu carcéral ; de plus, et pour des raisons politiques, le recrutement est fondé sur la « diversité et la mixité » (voir note 5) et non pas sur les compétences. [L'alimentation en eau](#) a posé problème puisque de nombreuses bornes étaient inopérantes face aux débits requis sur le terrain⁶.

Il ressort des différents constats établis qu'aucun lien ne peut être établi avec le RCD climatique : en son « absence » les effets auraient été identiques. Les vraies causes du désastre ne sont pas celles mises en avant par certains médias. Le facteur vent (le SAW ou vent de Santa Anna) constitue un élément majeur dans la survenue de la catastrophe, mais il découle d'une situation météorologique particulière⁷, indépendante de l'élévation des températures.

Le facteur humain a été considéré comme primordial dans le déclenchement des feux : d'une part, des lignes électriques auraient contribué à l'allumage de plusieurs foyers, ce qui met en exergue l'insuffisance des débroussaillements de prévention ; d'autre part des feux criminels sont ici encore suspectés⁸, comme ce fut le cas en France, en Australie.

La combustibilité potentielle, c'est-à-dire le type de végétation herbacée, arbustive ou arborée, est importante pour deux raisons : certains arbres, comme les eucalyptus, les résineux, ont une combustibilité potentielle très élevée, ce qui rend possible la constitution rapide de fronts de flammes de plusieurs dizaines de mètres de hauteur ... une fois cette situation atteinte, il est difficile de contrôler le feu par vents forts.

De plus, à l'image de ce qui s'est produit en Australie, la coupe d'arbres n'est pas tolérée par certains dirigeants prônant l'écologisme, ce qui rend impossible la création des indispensables pare-feu, voire même les débroussaillements du chaparral (maquis). Résultat : les feux peuvent s'inviter jusque dans les zones urbaines, sans que l'on puisse les intercepter avant.

Il ressort une fois de plus que les effets des situations météorologiques extrêmes sont aujourd'hui beaucoup plus impactants sur les sociétés que par le passé. Pourquoi ? C'est tout simplement la conséquence d'un aménagement du territoire mené (par endroits) sans prendre en considération les facteurs risques : qu'il s'agisse des incendies, des inondations, de l'érosion marine, voire même des tempêtes, il existe aujourd'hui de nombreuses raisons expliquant la péjoration des dégâts, qui ne sont pas liées à un accroissement des conditions météorologiques extrêmes, contrairement à ce qui nous est annoncé en permanence.

En Californie, les assureurs ne veulent plus couvrir les résidences situées dans des secteurs à risque incendie, car ils savent très bien que les conditions de prévention ne sont pas réunies pour assurer la sécurité de bâtiments implantés dans des secteurs où, de longue date, les feux sont récurrents et difficilement maîtrisables.

On peut citer également le cas des inondations à Valence⁹ (billet 32), où la prévention et l'alerte étaient absents, sur un territoire fortement urbanisé de façon irréfléchie au pied d'une zone montagneuse. L'urbanisation des littoraux n'est pas en reste, avec ce phénomène de progression des océans vers les terres, lui aussi connu de longue date ; j'ai écrit dans mon dernier essai que s'il n'y avait pas d'urbanisation des littoraux, il n'y aurait pas de problème d'érosion marine ... Et l'on ne peut passer sous silence le désastre humain induit par la tempête Xynthia, puisque le législateur a lui-même reconnu qu'aucune construction n'aurait dû être implantée dans une zone connue comme étant à risques, à La Faute-sur-Mer.

Les exemples ne manquent pas, et lorsque s'affiche après un désastre la ritournelle rapportée par les médias d'un « on n'a jamais vu ça », il faut vite se détourner de l'explication du RCD climatique avancée par les journalistes, pour faire travailler la Raison, et se questionner sur les vraies causes de la catastrophe ... On trouvera toujours une explication liée à l'aménagement du territoire, au manque de prévention et d'alerte.

Pour reprendre une expression triviale, le RCD climatique a bon dos !

Notes en clair :

¹ Voir : <https://www.affaireclimatique.fr/page5.html> billets 22 et 30.

² Voir : <https://www.affaireclimatique.fr/page5.html> billet 23

³ Dans mon dernier essai, cet acronyme résume les types de dérangement climatiques supposément provoqués par l'Homme : RCD = réchauffement, changement, dérèglement.

⁴ <https://x.com/PatrickTBrown31/status/1877134442839310573?mx=2>

⁵ https://fr.irefeurope.org/publications/articles/article/les-feux-de-los-angeles-revelent-la-faillite-du-progressisme/?utm_source=IREF&utm_campaign=46e6a26f50-

⁶ https://EMAIL CAMPAIGN 2025 01 22 04 46&utm_medium=email&utm_term=0_46e6a26f50-522526877

⁶ <https://www.sudouest.fr/faits-divers/incendies/incendies-a-los-angeles-interrogations-et-critiques-autour-des-infrastructures-pour-combattre-le-feu-22789035.php>

⁷ Ce vent est comparable à notre Mistral, mais se produit dans des secteurs plus escarpés qu'en vallée du Rhône.

⁸ <https://www.cfact.org/2025/01/09/the-california-fires-are-not-climate/>

⁹ <https://www.affaireclimatique.fr/page5.html> billet n° 32